

VILLERS-LA-MONTAGNE

La société Andrin SA agrandit son magnétisme

Implantée dans la zone industrielle villaroise, l'entreprise est en train de s'agrandir avec la création d'un nouveau bâtiment. Elle est spécialisée dans les machines magnétiques pour récupérer des métaux ferreux ou non.

« Gérer le présent avec l'expérience du passé pour construire l'avenir. » Telle est la devise de la société Andrin SA, dont la spécialité est la construction de machines magnétiques. L'entreprise, qui compte entre 22 et 25 salariés selon les périodes, est installée dans la zone industrielle de Villers-la-Montagne, avenue Jean-Monnet.

« Nous sommes dans une niche d'activité dans laquelle nous sommes peu nombreux », souligne Daniel Andrin. Le PDG de la société a décidé de faire construire un nouveau bâtiment afin de pouvoir étendre son activité. Fondée en 1947, l'entreprise est spécialisée dans la construction et l'entretien des électroaimants de levage et des séparateurs magnétiques de métaux ferreux et non-ferreux.

« Activité constante »

« Nous avons fait le choix d'investir depuis 2017. La fabrication de nos machines est effectuée presque à 100 % en interne », relève Daniel Andrin. Les principaux clients du constructeur se trouvent dans les secteurs de la sidérurgie, de la métallurgie et dans le recyclage de ferrailles. Environ 50 % de son chiffre d'affaires se fait à l'export vers différents pays dans le monde, comme les États-Unis, l'Égypte, la Tur-



Daniel Andrin, PDG d'Andrin SA, et son fils Grégory, directeur général, devant le nouveau bâtiment en cours d'achèvement dans la zone industrielle de Villers-la-Montagne. Photo RL/René BYCH

quie ou même Taïwan.

Les machines produites dans les entrepôts peuvent être de série ou plus spécifiques, en fonction des besoins du client. « Nous construisons des séparateurs permettant de récupérer la ferraille qui peut ainsi repartir dans le circuit. Le besoin d'installations pour les métaux est une activité constante d'une année sur l'autre. Notre diversification permet de passer les crises », observe le président-directeur-général.

Opérationnel en février

En 2017, l'entreprise avait cédé son activité de bobinage de moteurs électriques pour se concentrer sur son activité principale. « Nous avons relativement été épargnés par la crise du Covid », relève Daniel Andrin. En raison du dévelop-

pement de l'activité et du chiffre d'affaires, les locaux de l'entreprise ont été agrandis. « Cela va nous permettre d'optimiser notre outil de travail et d'acquérir de nouvelles machines de plus grande taille pour faire face à nos difficultés à recruter du personnel. Le recrutement est un frein, car il est difficile de trouver des tourneurs-fraiseurs, des opérateurs sur machines numériques, ou encore des mécaniciens soudeurs assembleurs. »

La surface des bâtiments va ainsi atteindre environ 4 000 m². Entre 700 000 et 800 000 € ont été investis, tant dans l'agrandissement de la surface que dans l'achat de nouvelles machines. Avec une aide de la Région Grand Est pour ce qui est des achats de ces dernières. Le nouveau bâ-

4 000

En m², ce sera la surface des bâtiments d'Andrin SA à l'issue des travaux d'extension.

timent devrait être opérationnel au mois de février.

« Notre entreprise est autonome dans sa production et sereine financièrement. Même avec l'augmentation des prix de l'électricité », note Daniel Andrin. Les plus grosses machines produites peuvent atteindre les trente tonnes. La société s'est installée dans la zone industrielle de Villers-la-Montagne en 1974. Elle est transmise de père en fils depuis quatre générations.

LES OBSÈQUES AVEC

Libra MEMORIA

■ DEMAIN

LEXY

Ghislain SIMON, complexe funéraire Le Paradis blanc, à 8h45.

LONGUYON

Christiane VINTRANGER, funérarium des pompes funèbres Bodart, à 14h30.

LONGWY

André BAZARD, complexe funéraire du Grand Longwy, à 10 h.

bloc-notes

LONGWY

Ambulances

Ambulances du Pays-Haut : tél. 03 82 23 42 64.

Cicas

Mardi 13 décembre. De 8h30 à 18 h. Mairie.

Permanence du Centre d'information, conseil et accueil des salariés.

Collecte de sang

Lundi 12 décembre. De 14 h à 19 h. Centre social Blanche-Haye.

Déchetterie

De 10 h à 13 h. Zone industrielle du Pulventeux. Tél. 0 800 105 300.

Pharmacie de garde

Tél. 32 37.

Internet : 3237.fr.

LONGWY

« Mon Oncle », un classique du cinéma français, sur les écrans de Kinopolis

Kinopolis Longwy, dans le cadre de son cycle « Les Classiques », va projeter *Mon oncle*, film de Jacques Tati (France, 1958, 2 h).

Tristement cloisonné dans la villa de ses parents, un garçon de neuf ans s'en évade parfois grâce à son oncle, un marginal des vieux quartiers.

Cette œuvre est une juxtaposition de deux mondes antagonistes. Avec tendresse et dérision, on retrouve tout l'univers de Tati dans ce long-métrage ayant reçu l'Oscar 1958 du meilleur film étranger.

Séances : lundi 5 décembre à 20 h, mardi 6 décembre à 18 h. Tarif : 5,10 € pour les adhérents du Ciné-club, sur présentation de la carte.



Jacques Tati derrière... et devant la caméra. Photo DR/Studiocanal